

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 OCTOBRE 2014

**Présents :** MM.et MMES HOT, LAURENT, GAZET, DECAVEL, REMY, DERBAY, LIENARD, TOP, PETIT, GILLARD, PORTIER, PETILLON, MINEUR.

**Absent représenté :** M.BALLOY

**Absent excusé :** M. JONAS

Lecture d'un courrier de M. Jonas adressé à M. le Maire, le Conseil Municipal et à M. le Sous-Préfet concernant le déroulement des réunions de Conseil Municipal et l'absence de concertation en réunion de commission.

## 1) CCPM – Nomination d'un délégué titulaire et d'un suppléant pour la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées

M. le Maire informe l'assemblée des compétences de la CCPM.

Exemple : Il fait le rappel de compétence éclairage public dont deux anciennes communautés ont des défaillances.

Cette nomination est dans le but de créer la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées.

M. le Maire propose au délégué titulaire M. Liénard et à sa suppléante Mme Pétilon d'être présents à toutes les réunions communautaires afin d'être à l'écoute.

Le Conseil Municipal n'émet aucune opposition et approuve la proposition de M. le Maire.

## 2) Taxe d'habitation sur les logements vacants.

Suite à un courrier de la Direction des Finances Publiques. M. le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur le maintien ou non de la taxe d'habitation sur les logements vacants. La délibération en date du 08 septembre 2006 est obsolète.

Après délibération, l'assemblée décide de maintenir une taxe sur les logements vacants.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention

## 3) Transfert de la compétence à la CCPM « Assainissement non collectif »

Noréade souhaite transférer à la CCPM l'assainissement non collectif afin que celle-ci puisse suivre les dossiers. Il est rappelé que la compétence sera toujours à titre opérationnel dans le cadre du Siden-Sian. M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal

Après délibération, l'Assemblée approuve le transfert à la CCPM de la compétence « Assainissement non collectif ».

13 voix pour, 0 voix contre, 1 voix d'abstention

## 4) Mutualisation des services communaux et communautaires

M. le Maire fait un compte rendu d'une réunion le 22 septembre à Bavay où le sujet de Mutualisation des services communaux et communautaires a été évoqué et donne quelques exemples (mutualisation d'un agent, prêt de matériel à autrui, etc...).

M. le Maire invite ensuite l'assemblée à y réfléchir et propose à chacun de remplir l'enquête préalable (mutualisation ascendante → les communes vers la Communauté, mutualisation descendante → la Communauté vers les communes) afin d'apporter des propositions à la CCPM.

#### **5) Participation citoyenne**

M. le Maire a assisté à une réunion avec Messieurs, Mesdames les Maires des communes ayant adhéré à la participation citoyenne.

Afin d'obtenir également une réunion pour la commune de Jenlain, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération dans le cadre du conseil municipal actuel, concernant la mise en place de la participation citoyenne. L'Assemblée a voté :

13 voix pour, 0 voix contre, 1 voix d'abstention

#### **6) Indemnité de Conseil alloué aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes et établissements publics locaux**

Une nouvelle délibération doit être prise lors du renouvellement du Conseil Municipal. Rappel du taux voté en 1983 soit 60%. L'évolution de la comptabilité M.14 est énorme et complexe. M. le Maire propose à l'assemblée plusieurs taux : 60 % 9 voix pour, 100 % 0 voix pour, 0 % 3 voix pour et 2 abstentions.

L'indemnité de Conseil alloué au comptable du Trésor a été reconduite à 60 %.

#### **7) Délibération modificative au budget 2014**

M. Gazet a précisé que l'achat de nouveaux matériels (tronçonneuse, taille-haies) est impératif pour que les agents communaux puissent travailler au plus vite. Le matériel vieillissant est soumis à rudes épreuves.

M. Gazet propose des devis de réparations et d'achat neuf.

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité :

- d'acheter du matériel neuf (taille-haie pour 386,25 € HT, tronçonneuse 251.25 € HT)
- et d'effectuer les virements de crédits nécessaires, prélèvement de 765 € en dépenses imprévues et règlement en investissement.

#### **Questions diverses**

##### **Prolifération de lapins sur l'ancienne voie ferrée**

L'association de chasse de Jenlain sollicite l'autorisation de détruire les lapins sur l'ancienne voie ferrée partie extérieure au village aux dates suivantes:

- 02, 16 et 30 novembre 2014
- 14 et 28 décembre 2014
- 04 et 18 janvier 2015

L'Assemblée décide de donner l'autorisation :

8 voix pour, 5 voix contre, 1 voix d'abstention

##### **Confrérie : demande de locaux**

Une convention a été signée entre l'AJT et la confrérie pour le prêt de matériel acheté par l'AJT (costumes, matériel...), suite à cette convention la confrérie sollicite le prêt d'un local pour entreposer ce matériel. M. Gazet fait lecture d'un courrier qu'il a écrit et émet un avis favorable à la demande de mise à disposition d'un local pour la confrérie. Intervention de M. Portier, se joignant à la déclaration de M. Gazet. Intervention de M.

Hot sur les statuts et le siège social des associations et émet un avis favorable à la mise à disposition.

M. le Maire demande l'avis de l'assemblée pour la mise à disposition d'un local à la confrérie

11 voix pour, 0 voix contre, 3 voix d'abstention

**Bornage d'une parcelle chemin Tasse appartenant à M. Hurez et d'un talus communal**

M. le Maire fait état d'un problème lors d'un métré entre 2 propriétaires. Le propriétaire n'a rien demandé, c'est le géomètre qui est intervenu. Affaire à classer sans suite. Il y a lieu de rétablir le fossé.

**Commission de travaux**

M. le Maire a remis un document sur les travaux à réaliser et invite l'assemblée à réfléchir sur les priorités pour la réunion de commission de travaux qui aura lieu prochainement.

De même une commission est chargée d'étudier le dossier d'accessibilité consultable en mairie afin de hiérarchiser les priorités.

**Ajout d'une délibération à l'ordre du jour**

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour le recrutement d'un contrat CUI.

M. le Maire a informé l'assemblée d'un arrêt de travail du contrat avenir « Atsem » à l'école maternelle.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'ajout à l'ordre du jour et donne pouvoir à M. le Maire pour le recrutement d'un Contrat CUI si nécessaire en cas de non reprise de l'agent Atsem.

**Site internet de la commune**

Mme Rémy Laurie explique les devis reçus pour le site internet de la commune et propose une réunion qui aura lieu prochainement afin de faire le point et choisir le fournisseur.

**Spectacles prévus**

- Goûter de Noël des enfants des écoles le 18 décembre avec un spectacle donné par M. Philippe Richard.
- Concert celtique pour le groupe Espéranto le 31 janvier 2015.

Le 21 octobre 2014

Pour Le Maire,

C.LAURENT  
le 1<sup>er</sup> Adjoint  
PM MO+



Liste des domaines et familles de métiers correspondantes utilisés pour caractériser les thèmes mutualisés

Domaine	Famille de métiers du domaine
<b>Pilotage, management et gestion des ressources</b>	Direction générale
	Affaires générales
	Finances
	Ressources humaines
	Système d'information et TIC
	Communication
<b>Politiques publiques d'aménagement et de développement</b>	Développement territorial
	Environnement
	Urbanisme et aménagement
	Transports et déplacements
	Formation professionnelle
	Habitat et logement
<b>Interventions techniques</b>	Entretien et services généraux
	Imprimerie
	Infrastructures
	Espaces verts et paysages
	Patrimoine bâti
	Propreté et déchets
<b>Animation et services à la population</b>	Eau et assainissement
	Social
	Éducation et animation
	Restauration collective
	Santé
	Laboratoires
	Population et funéraire
	Services culturels
	Arts et techniques du spectacle
	Bibliothèques et centres documentaires
<b>Sécurité</b>	Enseignements artistiques
	Établissements et services patrimoniaux
	Sports
	Prévention et sécurité
	Incendie et secours

Source : Guide des métiers territoriaux, CNFPT (février 2010)